





5242-3

Bureau du commissaire  
général du travail

CERTIFICAT DE DEPOT

La présente atteste que le commissaire général du travail  
a reçu pour dépôt le document ci-dessous

OBJET: entente

Certificat no:87-04461

Deposant: Employeur


Accréditation:Q-00077-011

```

*****
* Signature Dépot ** Du Au ** Nb *
* DATE: 87/07/29 87/08/06 ** DUREE: 87/11/30 ** Sal: *
* ** ** *
*****
* EMPLOYEUR ** ASSOCIATION *
* DOMTAR INC. ** SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA PLANCHE *
* MATERIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR ** ISOLANTE DE DONNACONA (CSN) *
* DONNACONA, QUEBEC ** *
* ** *
* GOA 1TO ** 155 EST, BOUL. CHAREST *
* ** QUEBEC, QUEBEC *
* ** G1K 3G6 *
*****
* ** *
* ** Municipalité: 29280 *
* ** *
* ** Activité: 6268 *
* ** *
* ** Affiliation: C.S.N. *
*****

```

REMARQUE  
GUIDE DE CLASSIFICATION DES HOMMES DE METIERS.

  
-----  
Signature

87-08-14  
-----  
Date

Pour renseignements

425, St-Amable,  
Québec G1R 4Z1  
418 643-3208

255 est, rue Crémazie  
Montreal H2M 1L5  
514 873-2723



Numéro de dossier

Q-77-11

Région

03-03

Code d'activité

6268 (8)

Affiliation

CSN b

Nom et adresse

Employeur

Dontar Inc.  
Matériaux de Construction Dontar  
Produits en fibre de bois.  
Donnacona, Cté de Portneuf. *60A #10*

Accréditation

Syndicat des employés de la planche isolante de Donnacona (CSN)  
155, Est, Boulevard Charest,  
Québec, Qué. GLK 3G6

*2859-01*

Numéro de cas	Article	Date d'assignation	Initiales C.E.ouE.	Décision	Date de la décision	Numéro de greffe	Voir au verso	
							T.T.	Autre
QR-1671	20		CRT	Accréditation	21-04-67	67-4-3329		
QD-80(69)	30		RSO	Mod nom empl	05-02-70	CE-02-70-2200		
QD-1065-71	30		RA	Mod nom empl	11-08-71	CE-08-71-7750		
QD-14-01-78	30	24-01-78	AP	Mod nom empl	08-02-78	CE-02-78-032		

(ancien nom: Matériaux de construction Dontar) même numéro de dossier.

382 (113) T-1081(1)

*140 sal  
87-11-30*

*man  
29280*

~~*[Handwritten signature]*~~

Type Dép  
*3* ~~*1*~~

*87-07-29 dep 87-08-06* ~~*[Signature]*~~

~~*87-11-07*~~ au *87-11-30*

*remarque: Guide de classification des hommes de métiers*

*8704461*

B.P. 6138, Montréal, Canada H3C 3K4  
P.O. Box 6138, Montreal, Canada H3C 3K4  
(514) 848-5400

Montréal, le 6 août 1987

Bureau du Commissaire  
Ministère du Travail  
425 rue St. Amable  
2e étage  
Québec, (Québec)  
G1R 4Z1

81  
AOÛ - 6 13:57

B. C. G. T.  
QUÉBEC

OBJET: DÉPÔT - GUIDE DES HOMMES DE MÉTIER

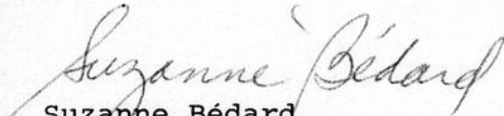
A QUI DE DROIT,

Veillez trouver ci-joint, cinq (5) copies dûment signées, du "Guide des Hommes de Métier".

Le document a récemment été mis à jour par les deux (2) parties. Nous vous envoyons les copies nécessaires pour dépôt conformément aux exigences du Code du Travail.

La convention collective entre les Matériaux de Construction Domtar - Produits en Fibre de Bois à Donnacona et le Syndicat des Employés de la planche isolante de Donnacona (FTPF - CSN) en vigueur du 1er novembre 1985 au 30 novembre 1987 stipule à l'article 31.10 que le Guide fait partie intégrante.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

  
Suzanne Bédard  
Conseillère, Relations  
Du Travail

SB/mc  
pj

8704461

MEMOIRE D'ENTENTE

ENTRE

DOMTAR INC. / MATERIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR

DONNACONA, QUEBEC

ET

LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA  
PLANCHE ISOLANTE DE DONNACONA

ET

LA FEDERATION DES TRAVAILLEURS  
DU PAPIER ET DE LA FORET

CONCERNANT LE

GUIDE DE CLASSIFICATION DES HOMMES DE METIERS

87 NOV-6 13:57

B.C.G.T.  
QUEBEC

GUIDE DE CLASSIFICATION  
DES HOMMES DE METIER

		<u>Page</u>
Article 1	But	1
Article 2	Apprentis	
Article 3	Hommes de metier	
Article 4	Métiers concernés	
Article 5	Embauche	2
Article 6	Rémunération des apprentis	
Article 7	Exigences normales du poste d'apprentis Tableau des pré-requis	
Article 8	Période d'essai des apprentis	3
Article 9	Durée d'apprentissage et crédits d'études	
Article 10	Responsabilité des horaires et affectation de travail	4
Article 11	Passage des apprentis au rang d'homme de métier	
Article 12	Changement de classe des hommes de métier	5
Article 13	Licence du gouvernement	
Article 14	Outils	6
Article 15	Polyvalence des métiers	

## ANNEXE "A"

EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE

	<u>Page</u>
Apprenti-électricien licence C et préposé à l'instrumentation	7
Apprenti-soudeur	3
Apprenti-tuyauteur	9
Apprenti-ferblantier	10
Apprenti-mécanicien d'équipement hydraulique et mobile	11
Apprenti-mécanicien de précision	12
Apprenti-mécanicien d'entretien	13
Apprenti-menuisier-peintre	14

## ANNEXE "B"

EVALUATION DU MERITE

Qualité du travail	16
Somme de travail	17
Initiative et intérêt	18
Facilité d'apprendre	19
Sociabilité au travail	20
Observance des mesures de sécurité	21
Jugement	22

ANNEXE "C"	<u>DESCRIPTION DES METIERS</u>	<u>Page</u>
	Huileur	23
	Peintre - nettoyeur	24
	Mécanicien d'entretien	25
	Soudeur	27
	Tuyauteur	29
	Ferblantier	31
	Mécanicien d'équipement hydraulique et mobile	33
	Mécanicien de précision	35
	Electricien - Licence "C" et préposé à l'instrumentation	38
	Electricien - Licence "A2" et préposé à l'instrumentation	41
	Instrumentiste	43
	Menuisier - peintre	46
	Magasinier	49
	Technicien de projet	50
ANNEXE "D"	<u>LETTRES D'ENTENTE</u>	51

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR/USINE DE DONNACONA

### GUIDE DE CLASSIFICATION DES HOMMES DE METIER

#### 1. BUT

Ce guide a pour but d'établir un système de sélection, d'apprentissage, de classification et de description des métiers pour les apprentis et les hommes de métier.

#### 2. APPRENTIS

Il y a deux (2) classes d'apprentis comme suit:

- apprentis classe "2"
- apprentis classe "1"

#### 3. HOMMES DE METIER

Il y a trois (3) classes d'hommes de métier comme suit:

- hommes de métier classe "3"
- hommes de métier classe "2"
- hommes de métier classe "1"

#### 4. METIERS CONCERNES

- électricien licence "A2" et préposé à l'instrumentation
- électricien "C" et préposé à l'instrumentation
- soudeur
- tuyauteur
- ferblantier
- mécanicien d'équipement hydraulique et mobile
- mécanicien de précision
- mécanicien d'entretien
- huileur
- peintre nettoyeur
- menuisier-peintre

La compagnie et le syndicat reconnaissent le principe de la polyvalence pour les métiers suivants: soudeur, tuyauteur, ferblantier, mécanicien d'équipement hydraulique et mobile, mécanicien de précision, mécanicien d'entretien, huileur, peintre nettoyeur et menuisier-peintre.

L'homme de métier qui effectuera un travail dans un métier autre que le sien, le fera en compagnie d'un compagnon qualifié.

Cependant, il est entendu que l'homme de métier confirmé est affecté à son métier avant un employé d'un autre métier.

## 5. EMBAUCHE

- a) Lorsqu'il y a lieu d'augmenter le personnel ou de remplir un poste vacant dans un métier, l'on procède par affichage tel que prévu à l'article 5.07 de la convention collective.
- b) Dans le cas d'embauche de postulants reconnus comme hommes de métier, la Compagnie et le Syndicat se rencontrent pour statuer sur la classification à donner au nouvel employé.
- c) La responsabilité de déterminer le nombre d'hommes de métier et d'apprentis dans chaque métier appartient à la direction de la Compagnie mais elle ne peut limiter le nombre d'hommes par classe.
- d) Lorsqu'un employé est choisi comme apprenti, la Compagnie doit lui remettre une copie du Guide de Classification des hommes de métier avec explications

## 6. REMUNERATION DES APPRENTIS

Apprenti 1	Taux de base
Apprenti 2	Taux de base plus 27¢

## 7. EXIGENCES NORMALES DU POSTE D'APPRENTI LORS D'UN AFFICHAGE SELON L'ARTICLE 5.07 DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

- a) Doit avoir une bonne santé
- b) Les pré-requis pour les postes à combler dans un métier sont tels que défini au tableau 1.

### TABLEAU I

#### Tableau des pré-requis

Pour les métiers suivants:

- Electricien licence "A2" et préposé à l'instrumentation.
- Electricien licence "C" et préposé à l'instrumentation.
- Soudeur.
- Tuyauteur.

- Ferblantier
- Mécanicien d'équipement hydraulique et mobile
- Mécanicien de précision
- Menuisier-peintre

pré-requis: Professionnel long avec option pertinente au métier et test Bennet (soit 39/60) ou test approprié.

Pour les métiers suivants les pré-requis sont:

(1) - mécanicien d'entretien

2/3 professionnel court, 1/3 professionnel long avec option pertinente et test Bennet (soit 39/60) ou test approprié.

(2) - huileur  
- peintre nettoyeur

Professionnel court et test Bennet (soit 39/60) ou test approprié.

#### **8. PERIODE D'ESSAI DES APPRENTIS**

Le nouvel apprenti est à l'essai pendant ses premiers 60 jours de travail. Pendant cette période, les hommes de métier avec lesquels l'apprenti travaille sont consultés par l'équipe de supervision afin d'évaluer le comportement de l'apprenti et ce en présence du Vice-président de secteur et du délégué syndical du département. Si la Compagnie en vient à la conclusion que l'apprenti n'a pas les aptitudes pour satisfaire aux exigences normales de la tâche, il est retourné à son ancienne fonction sans perdre aucun de ses droits. Si l'apprenti est confirmé, il poursuit sa période d'apprentissage.

#### **9. DUREE D'APPRENTISSAGE ET CREDITS D'ETUDES**

a) L'employé choisi débute comme apprenti "1". La durée de l'apprentissage est de:

deux (2) ans pour un apprenti possédant un cours technique de quatre (4) ans ou un diplôme d'études collégiales professionnelles (D.E.C.), pertinent au métier.

trois (3) ans pour un apprenti possédant un certificat de secondaire V en formation professionnelle ou 11 années de scolarité réussies, incluant une option dans le métier approprié.

quatre (4) ans pour un autre apprenti.

- b) L'apprenti est promu "1" à apprenti "2" au milieu de sa période d'apprentissage. (Celle prévue lors de l'embauche dans le métier).
- c) Les apprentis qui poursuivent avec succès des études approuvées préalablement par le surintendant en relation avec leur métier, le soir, sont octroyés selon le principe suivant: chaque session de quarante-cinq (45) heures de cours du soir réduit de trois (3) mois la période d'apprentissage dans le métier.

Toutefois, le maximum de crédits qu'un apprenti peut recevoir pour des études le soir est limité à douze (12) mois.

Ces crédits sont comptabilisés à la fin de la période d'apprentissage sur présentation par l'apprenti des attestations requises.

Note: A moins de disposition contraire dans le présent guide, un an d'apprentissage doit comprendre un minimum de 1500 heures payées.

#### 10. RESPONSABILITE DES HORAIRES ET AFFECTATION DE TRAVAIL

- a) Le surintendant présente au contremaître au moins à tous les trois (3) mois, des listes d'affectation type qui devraient être confiées à l'apprenti et pourrait même recommander certaines affectations à confier à l'apprenti.
- b) Le contremaître passe en revue cette liste des affectations et prépare des affectations de tâches spécifiques accompagnées d'un calendrier de travail approprié qui est approuvé par le surintendant du département concerné.
- c) Le contremaître a l'entière responsabilité des affectations et de la surveillance de l'apprenti au travail.

#### 11. PASSAGE DES APPRENTIS CLASSE "2" AU RANG D'HOMME DE METIER CLASSE "1"

L'examen de passage se compose de deux (2) éléments d'égale importance comme suit:

- a) Une évaluation de la période d'apprentissage de l'apprenti selon les critères reproduits en Annexe A.
- b) Une évaluation du mérite reproduit en Annexe B.

Ces évaluations sont faites par un comité d'évaluation composé des personnes suivantes:

)

Surintendant  
Coordonnateur de santé-sécurité  
Contremaître de l'apprenti  
Vice-président de secteur du syndicat  
Le délégué syndical du département concerné  
Un compagnon de travail Classe 3 de l'apprenti choisi par le syndicat.

Lorsqu'il se réunit, le comité devra s'efforcer de rendre une décision séance tenante mais devra ne pas dépasser 30 jours pour rendre sa décision.

Le procès-verbal du Comité est transmis aux membres du Comité par la Compagnie.

- c) La note de passage est de 60% du total de "a" et "b" ci-dessus. Cependant, la note minimale requise dans chacune des évaluations "a" et "b" ne doit pas être inférieure à 40%.

L'apprenti Classe "2" qui réussit son évaluation devient homme de métier Classe "1" à la date où il a terminé son apprentissage, sauf dans les cas prévus à l'article 13.

- d) Si un apprenti échoue pour être promu homme de métier, ses évaluations sont reprises après une période de six (6) mois en sa présence, s'il le désire.

S'il échoue, il doit quitter le domaine de l'entretien en postulant une autre fonction dans l'usine.

## 12. CHANGEMENT DE CLASSE DES HOMMES DE METIER

Un homme de métier de la classification "1" est automatiquement promu à la classification "2" après deux (2) ans de travail dans la classification "1".

Un homme de métier de la classification "2" est promu à la classification "3" après deux (2) ans de travail dans la classification "2".

## 13. LICENCE DU GOUVERNEMENT

Dans les métiers où une licence du gouvernement est obligatoire, l'homme de métier devra se conformer à la loi.

ANNEXE A

14. OUTILS

Un outillage de base est requis au début de l'apprentissage et le candidat voit à l'augmenter graduellement afin d'en posséder un assortiment complet (voir descriptions de tâche du métier concerné) à la fin de son apprentissage, (annexe "C").

- 1) Être capable de faire des calculs des quantités de matière nécessaires pour un ouvrage donné.
- 2) Comprendre les différents niveaux dans l'industrie et les conditions sous lesquelles les instruments peuvent être utilisés et de ce fait dans des dangers.
- 3) Comprendre les principes de base de l'instrumentation.
- 4) Comprendre le fonctionnement de différents types de moteurs électriques et leurs propriétés C.C. C.A. isolation et ventilation.
- 5) Être capable de lire les modèles ordinaires de systèmes électriques et de comprendre la signification de leurs symboles.
- 6) Être capable d'utiliser les différents types d'appareils de mesure électrique.
- 7) Reconnaître les causes de panne, la réparation de panne, les modèles de "circuit", la mesure des fils, les points et les autres types de composants.
- 8) Être capable d'installer et de démonter les différents types de composants électriques.
- 9) Connaître la lubrification de base des moteurs électriques.
- 10) Il doit être un travailleur prudent et posséder l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

## ANNEXE A

### EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE D'UN APPRENTI-ELECTRICIEN LICENCE C ET PREPOSE A L'INSTRUMENTATION

- 1) Etre capable de faire et de lire les plans et croquis avec explication si nécessaire.
- 2) Capacité de faire des estimés des quantités de matériel requis pour un ouvrage décrit sur un plan.
- 3) Capacité de faire des estimés de temps approximatifs pour un ouvrage donné.
- 4) Comprendre les différents réseaux dans l'usine et reconnaître les conditions sous lesquelles les interrupteurs chargés peuvent être ouverts et où ce serait dangereux.
- 5) Comprendre les principes de base de l'instrumentation.
- 6) Comprendre le fonctionnement de différents types de moteurs électriques et leurs propriétés C.C. C.A. isolation et ventilation.
- 7) Etre capable de lire les modèles ordinaires de compteurs électriques et de comprendre la signification de leurs relevés.
- 8) Etre capable d'utiliser les différents types d'appareils de mesure électrique.
- 9) Reconnaître les tuyaux de conduits, la grandeur de boulons, les modèles de "condulet", la grosseur des fils, les rubans et leurs usages et les différents types de raccords.
- 10) Etre capable d'installer et de dépanner les différents types de démarreurs et contrôleurs électriques.
- 11) Connaître la lubrification de base des moteurs électriques.
- 12) Il doit être un travailleur prudent et porter l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE D'UN  
APPRENTI-SOUEUR

- 1) Etre capable de faire et de lire les plans et croquis avec explication si nécessaire.
- 2) Capacité de faire des estimés des quantités de matériel requis pour un ouvrage décrit sur un plan.
- 3) Capacité de faire des estimés de temps approximatifs pour un ouvrage donné.
- 4) Etre capable d'effectuer toutes les soudures, brassages et coupures requis sur tous genres de matériaux.
- 5) Etre capable de faire de la soudure d'alliage très dur.
- 6) Etre capable de changer ses réservoirs, de protéger et d'entretenir son équipement.
- 7) Etre capable de faire tout autre travail d'entretien mécanique.
- 8) Il doit être un travailleur prudent, porter et utiliser l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE D'UN  
APPRENTI-TUYAUTEUR

- 1) Etre capable de faire et de lire les plans et croquis avec explication si nécessaire.
- 2) Capacité de faire des estimés des quantités de matériel requis pour un ouvrage décrit sur un plan.
- 3) Capacité de faire des estimés de temps approximatifs pour un ouvrage donné.
- 4) Pouvoir installer ou réparer les valves ou tuyauterie du système à feu de même que les pompes de l'usine.
- 5) Etre capable de diagnostiquer les troubles dus à des défauts de plomberie et réparer celle-ci.
- 6) Connaître les méthodes de manoeuvrer, d'installer et de suspendre toutes catégories et grosseurs de tuyaux incluant les appareils sanitaires et service d'eau potable et de chauffage.
- 7) Savoir employer avec habileté tous les outils et machines-outils de son métier pour le travail général.
- 8) Etre capable d'installer ou réparer l'équipement opérant au gaz.
- 9) Etre capable de faire tout autre travail d'entretien mécanique.
- 10) Il doit être un travailleur prudent et porter l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE D'UN  
APPRENTI-FERBLANTIER

- 1) Etre capable de faire et de lire les plans et croquis avec explication si nécessaire.
- 2) Capacité de faire des estimés des quantités de matériel requis pour un ouvrage décrit sur un plan.
- 3) Etre capable de faire des estimés de temps approximatifs pour un ouvrage donné.
- 4) Il doit être capable de faire des agrafes, couper, plier, mouler et monter de simples formes avec toutes sortes de feuilles de métal.
- 5) Il doit être capable de souder à l'étain et d'étamer la tôle, le cuivre, le bronze et l'acier inoxydable.
- 6) Il doit être capable de tracer des patrons, d'utiliser l'outillage à l'atelier.
- 7) Etre capable de faire l'entretien et l'installation des systèmes de ventilation.
- 8) Etre capable de faire tout autre travail de mécanique d'entretien.
- 9) Il doit être un travailleur prudent et porter l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE D'UN APPRENTI-  
MECANICIEN D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE ET MOBILE

1. Etre capable de faire et de lire les plans et croquis avec explication si nécessaire.
2. Capacité de faire des estimés des quantités de matériel requis pour un ouvrage décrit sur un plan.
3. Etre capable de faire des estimés de temps approximatifs pour un ouvrage donné.
4. Il doit connaître les principes généraux de fonctionnement et avoir l'habileté suffisante pour entreprendre le démontage et la réparation mineure de: camions, tracteurs, moteurs à combustion interne, compresseurs à air, pompes à vide, ou tout autre équipement mobile et de ses accessoires.
5. Etre capable d'ajuster les distributeurs de courant, carburateurs et être en mesure de se servir des appareils détecteurs de troubles électriques sur équipement mobile.
6. Avoir l'habileté de faire la liste de commande des pièces de rechange nécessaires à la réparation de tous les véhicules en usage à l'usine.
7. Avoir une bonne connaissance de tous les systèmes hydrauliques en usage dans l'usine.
8. Etre capable de faire tout autre travail de mécanique d'entretien.
9. Il doit être un travailleur prudent et porter l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE  
D'UN APPRENTI-MECANICIEN DE PRECISION

1. Etre capable de faire et de lire les plans et croquis avec explication si nécessaire.
2. Etre capable de faire des estimés des quantités de matériel requis pour un ouvrage décrit sur un plan.
3. Etre capable de faire des estimés de temps approximatifs pour un ouvrage donné et faire des évaluations.
4. Etre capable de se servir avec habileté de tous les outils et appareils mécaniques manuels, tels que grattoirs, ciseaux limes.
5. Connaître l'usage des appareils de mesure, tels que micromètre Vernier.
6. Etre capable de faire des ouvrages sur les machines-outils des ateliers.
7. Etre capable d'installer, inspecter, ajuster et aligner des pièces de machinerie ou morceaux de machinerie, arbres de couche.
8. Il doit connaître les propriétés physiques des matériaux connexes à son métier.
9. Etre capable de faire tout autre travail d'entretien mécanique.
10. Il doit être un travailleur prudent et porter l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE  
D'UN APPRENTI MECANICIEN D'ENTRETIEN

1. Etre capable de faire et de lire les plans et croquis avec explication si nécessaire.
2. Etre capable de faire des estimés des quantités de matériel requis pour un ouvrage décrit sur un plan.
3. Etre capable de faire des estimés de temps approximatifs pour un ouvrage donné.
4. Connaître les principes généraux du fonctionnement des machines dans l'usine.
5. Avoir l'habileté suffisante pour entreprendre le démontage, la réparation, le remontage, le nivelage et l'alignement des machines régulières dans l'usine.
6. Etre capable d'aligner des appareils simples tels que des moteurs électriques, réducteurs de vitesse, pompes, éventails, essieux, et les accouplements (couplings).
7. Connaître les méthodes de manoeuvrer les objets lourds en vue de les démonter et d'en faire le transport.
8. Etre capable d'ajuster et de gratter les coussinets (bearings) réguliers ordinaires.
9. Etre capable d'affûter les mèches et faire l'équerre des scies de la machine à panneaux.
10. Il doit être un travailleur prudent et porter l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

EVALUATION DE LA PERIODE D'APPRENTISSAGE  
D'UN APPRENTI MENUISIER

---

- 1) Capable de faire et de lire les plans et croquis avec explications si nécessaire.
- 2) Capacité de faire des estimés des quantités de matériel requis pour faire un travail décrit sur un plan.
- 3) ~~Capacité de faire des estimés de temps approximatifs requis pour un ouvrage donné.~~
- 4) Etre capable d'utiliser avec précision les outils normaux du menuisier pour couper, assembler et fixer tout matériel de construction.
- 5) Etre capable d'entretenir ses outils.
- 6) Etre capable d'effectuer tout autre travail d'entretien général dans l'usine.
- 7) Il doit être travailleur prudent, porter et utiliser l'équipement de sécurité nécessaire à l'accomplissement de son travail.

ANNEXE B

EVALUATION DU MERITE

- 1) Qualité de travail..... 100 points
- 2) Somme de travail..... 100
- 3) Initiative et intérêt..... 100
- 4) Facilité d'apprendre..... 100
- 5) Sociabilité au travail..... 100
- 6) Observance des mesures de sécurité..... 100
- 7) Jugement..... 100

## EVALUATION DES FACTEURS

### 1) QUALITE DU TRAVAIL

Façon de compléter le travail demandé en regard de la précision et de l'exactitude requise:

	<u>POINTS</u>
a) Insuffisante. Négligent et commet des erreurs constamment.	0 - 19
b) Pauvre. Assez négligent et commet souvent des erreurs.	20 - 39
c) Moyenne. Le travail est habituellement passable mais non de qualité hors de l'ordinaire.	40 - 59
d) Bonne sur base constante. Travail accompli soigneusement avec très peu d'erreurs.	60 - 79
e) Exceptionnellement bonne en tout temps. Travail très soigné.	80 - 100

2) SOMME DE TRAVAIL

Somme de travail accompli dans un temps donné.

	<u>POINTS</u>
a) Insatisfaisante. Ne peut maintenir une performance de qualité standard	0 - 19
b) Travail médiocre. Effectue maintes fois moins de travail que les autres.	20 - 39
c) Travailleur moyen. N'exécute que son devoir et pas davantage.	40 - 59
d) Bon travailleur. Fait bien son travail et un peu plus que demandé.	60 - 79
e) Travailleur très rapide. Supérieur aux autres, il effectue même plus de travail que demandé.	80 - 100

### 3) INITIATIVE ET INTERET

Ces facteurs démontrent l'esprit créateur et efficace du travailleur et son intérêt au travail en général, le désir d'apprendre et de s'améliorer.

	<u>POINTS</u>
a) Insatisfaisant. N'a aucun esprit d'initiative et n'affiche aucun intérêt au travail.	0 - 19
b) Fait preuve de peu d'initiative. N'est pas très intéressé au travail.	20 - 39
c) Habituellement attentif et démontre quelque intérêt au travail.	40 - 59
d) Démontre de l'ingéniosité et manifeste beaucoup d'intérêt au travail.	60 - 79
e) Très ingénieux et habile au travail. Démontre beaucoup d'initiative. Très attentif et efficace malgré toute condition de travail.	80 - 100

4) FACILITE D'APPRENDRE

Facilité de changer de travail et la compréhension du travail à accomplir.

	<u>POINTS</u>
a) Apprend lentement. Semble oublier facilement. A besoin de renseignements et doit être suivi continuellement.	0 - 19
b) Suit les instruction données, mais est incapable de comprendre les travaux hors de sa routine.	20 - 39
c) Comprend facilement son travail routinier et apprend aisément à effectuer d'autres travaux.	40 - 59
d) Démontre une faculté rapide de compréhension et d'observation.	60 - 79
e) Facilité exceptionnelle d'apprendre. Aucune difficulté à maîtriser un nouveau projet.	80 - 100

5) SOCIABILITE AU TRAVAIL

Coopération et bonne entente avec les compagnons.

POINTS

- |  |          |
|--|----------|
| a) Ne collabore pas. Travaille seul toujours. Source constante de friction avec les autres et n'admet point de critique. | 0 - 19   |
| b) Collabore à l'occasion. Préfère travailler seul. Compagnon difficile.   | 20 - 39  |
| c) Indifférent à l'égard des autres mais collabore assez facilement.   | 40 - 59  |
| d) Attitude amicale, collaboratrice et volontaire; dispose d'un bel esprit de travail.                                   | 60 - 79  |
| e) Relations exceptionnelles avec les compagnons. Collaboration constante avec tout le groupe.                           | 80 - 100 |

6) OBSERVANCE DES MESURES DE SECURITE

Intérêt et attention apportés à sa sécurité personnelle  
comme à celle des autres.

	<u>POINTS</u>
a) Très pauvre. Indolent et insouciant. Ignore volontairement et fréquemment les mesures sécuritaires et est un risque pour ses compagnons.	0 - 19
b) Indifférent à l'égard de la sécurité, viole les mesures de sécurité.	20 - 39
c) Est parfois téméraire et négligent.	40 - 59
d) Travaille habituellement de manière sécuritaire. Ne prend aucun risque inutile et observe les mesures de sécurité.	60 - 79
e) Conscient du danger en tout temps et rapide à localiser et à éviter les imprévus.	80 - 100

7) JUGEMENT

Habilité à prévoir les problèmes qui se présentent dans le cours de l'exécution d'un projet.

	<u>POINTS</u>
a) Manque sérieux de jugement concernant les décisions à prendre à l'égard du travail.	0 - 19
b) Fait parfois de bons jugements à l'égard du travail mais préfère laisser aux autres le soin de prendre les décisions.	20 - 39
c) Jugement moyen des nécessités relatives au travail. Parvient à solutionner raisonnablement les problèmes.	40 - 59
d) Meilleur jugement que celui requis pour la fonction, mais un sain raisonnement n'est atteint qu'après la prise de décision.	60 - 79
e) Démontre un jugement exceptionnel. La facilité de raisonner est claire, logique et précise.	80 - 100



DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Huilleur - Mécanicien-  
d'entretien

EMPLOI NO: 1

SERVICE: Entretien

SECTION: Lubrification et  
réparation générale.

DATE: Avril 1978

RESUME: Faire le huilage et graissage de tout l'équipement de  
l'usine.

I. TACHES ET FONCTIONS

1. Selon la cédule établie, voir à lubrifier et graisser tout l'équipement, la machinerie, les pompes, moteurs, compresseur; en utilisant toujours le genre de lubrifiant approprié selon le cas.
2. Serrer les garnitures de pompes et des agitateurs dans l'usine.
- 2a) Entretien et remplir les extincteurs chimiques, changer les cartouches, etc., et les garder propres et dégagés.
3. Changer les ressorts et graisser les accouplements de tout type.
4. Inspecter sommairement la machinerie et rapporter toute anomalie à son supérieur immédiat.
5. Reserrer les écrous pour éviter des bris mécaniques.
6. Ajuster et réparer les huilleurs automatiques et son équipement de lubrification.
7. Aider à l'entretien général en cas de besoin.
8. Travailler de façon sécuritaire.

N.B.: Ce poste comprend un seul niveau

I. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE

Marteau, tourne-vis, pinces, clé-anglaise, couteau tout usage, ciseau à froid, jeu de taraux (1/4" à 3/4"), pointeaux assortis, barre de force (18" à 24").

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Peintre - Nettoyeur

EMPLOI NO: 2

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Avril 1978

---

RESUME: Faire la peinture générale requise et des travaux d'entretien général.

I. TACHES ET FONCTIONS

1. Exécuter tous les travaux de peinture à la main ou au vaporisateur à l'intérieur et à l'extérieur pour l'entretien et la construction de l'usine, des bureaux et de l'équipement.
2. Entretenir en bon ordre tout le matériel mis à sa disposition.
3. Faire ses mélanges de peinture, enduits, laques, vernis etc.
4. Poser et/ou réparer les vitres.
5. Installer ses échafaudages selon les besoins.
6. Bien nettoyer et apprêter toute surface à peindre utilisant brosses, grattoirs, papier sablé, torche, couteaux, fusil à vapeur etc. selon la nécessité du cas, faire tout autre nettoyage d'appartement ou d'équipement selon les besoins.
7. Réparer les revêtements des tuyaux à vapeur et faire les revêtements avec de la pâte d'amiante là où c'est requis.
8. Aider à l'entretien général en cas de besoin.

N.B.: Ce poste comprend un seul niveau.

II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE

Couteau tout usage, couteau à mastic, marteau, ciseaux régulier.

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Mécanicien d'entretien

EMPLOI NO: 3

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Avril 1978

RESUME: Accomplir tous les genres de travaux de montage, d'ajustement, de réparation, d'assemblage et de vérification de l'équipement.

I. TACHES ET FONCTIONS

1. Recevoir les instructions et les dessins concernant le travail à faire.
2. Interpréter les dessins et les croquis, et déterminer les procédures de travail.
3. Etudier le travail et faire les croquis nécessaires.
4. Calculer et déterminer les dimensions, les ajustements et autres données, se servant des formules de l'usine et des livres de formules.
5. Démonter, réparer, remonter, ajuster avec précision et vérifier toute pièce d'équipement ou de machinerie dans l'ensemble de l'usine ou simplement remplacer la pièce selon le cas et voir à la réparation subséquente lorsque jugé possible et valable.
6. Changer les plaques des raffineurs lorsque requis.
7. Faire, sur demande, l'inspection de l'équipement et de la machinerie pour déceler toute anomalie et faire ainsi de l'entretien préventif pour éviter les bris et les pertes de temps éventuelles.
8. Participer à la mise en place de toute nouvelle machinerie et aider aux hommes des divers corps de métier selon les besoins.



DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Soudeur

EMPLOI NO: 4

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Avril 1978

---

RESUME: Souder tous les matériaux commercialement soudables, soit à l'arc électrique, soit à l'oxyacétylène selon la demande, y compris la soudure à haute pression.

1. TACHES ET FONCTIONS:

1. Faire toutes les soudures requises sur tous genres de matériaux, selon les techniques reconnues du métier, tant les pièces d'équipement et de machines, que les tuyaux de tous genres, plaques, gardes, assemblages d'acier, de structure, etc.
2. Faire toutes les sortes de soudure, brassage et coupage sur n'importe quel type de métal dans tous les secteurs de l'usine, utilisant avec compétence et selon les normes les unités mobiles de soudure mises à sa disposition qu'il transporte sur le lieu de travail.
3. Rebâtir des pièces selon les besoins, pour ensuite les meuler; sabler et ajuster.
4. Ecailler les soudures afin de les finir ou d'ajouter une autre couche.
5. Faire de la soudure d'alliage très dur sur joints ou pièces de machinerie usagées.
6. Changer ses réservoirs au besoin, entretenir son équipement de soudure et le protéger contre tout danger de bris. Ne jamais négliger l'aspect sécurité tant dans l'utilisation de l'équipement que lors de son rangement.
7. Aider ou guider les soudeurs de niveau inférieur lorsque la situation l'exige. Pouvoir faire des croquis simples et être capable d'interpréter un schéma ou un plan particulièrement dans des travaux de construction.

8. Faire tout autre travail d'entretien général selon les besoins.
9. Etre familier avec les catalogues de pièces et savoir préparer les descriptions de matériel.

II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE.

Clés angulaires ajustables 10" - 12", équerres: fausse, charpentier 24", combinaison 12", compas: intérieur - extérieur 8", droit à pointe sèche, marteau à panne ronde de 32 onces, traçoir, scie à métaux.

N.B.: Tous les soudeurs, pour se conformer à la loi, sont tenus de se présenter annuellement aux essais de soudure à haute pression.

En cas d'échec l'employé devra se présenter dans les plus brefs délais possibles à de nouveaux essais. A la suite de trois (3) échecs consécutifs la Compagnie rencontrera l'employé en présence d'un représentant syndical pour discuter de son cas.

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Tuyauteur

EMPLOI NO: 5

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Avril 1978

RESUME: Installer, entretenir et réparer toutes les sortes de tuyaux, raccords et agencements dans l'usine, réparer les pompes et le système contre les incendies et faire l'entretien des installations au gaz.

I. TACHES ET FONCTIONS:

1. Faire des croquis ou schémas d'installations de tuyauterie selon les besoins et pouvoir comprendre et exécuter ces croquis, schémas ou des plans relatifs à son métier.
2. Vérifier, inspecter, démanteler, réparer, remplacer ou installer toutes sortes de tuyaux à haute ou basse pression, raccords de tubes sur tous genres de tuyauterie (eau - vapeur - huile - gaz - acide - etc.).
3. Unir et sceller les différents joints, tels que joints d'expansion, brides, manchons, union au plomb, à l'étain, à bout évasé, calfaté. Installer les rondelles, les garnitures et vérifier les joints pour le coulage et la bonne pression.
4. Installer et ajuster les tuyaux à être soudés ou avec tout autre type de joints spéciaux.
5. Installer les colliers de suspension et les supports, le tout selon les normes et standards reconnus du métier.
6. Installer, entretenir et réparer l'équipement nouveau ou existant opérant au gaz selon les normes et le CODE DES INSTALLATIONS DE GAZ tel qu'édicte par la REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ (Ordonnance G-72).

Des cours spéciaux seront donnés au titulaire après quoi un permis lui sera décerné.

7. Installer, entretenir et réparer les pompes de l'usine. (L'entraînement donné sur place).
8. Faire l'entretien de tout le système d'incendie - tuyauterie - drains - pression - gicleurs - extincteurs chimiques - boyaux etc.
9. Faire tout autre travail d'entretien général selon les besoins.
10. Accomplir tous ses travaux en appliquant les mesures de sécurité et bien prendre soin de l'équipement et du matériel mis à sa disposition.
11. Etre familier avec les catalogues de pièces et savoir préparer les descriptions de matériel de façon appropriée.

## II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE

Clefs:	Tuyau ajustable (8" - 10" - 14" - 18") Angulaire ajustable (8" - 10" - 12") Combinés (3/8 - 1 1/4") jeu de douille rochet (3/8" - 1 1/4")
Pinces:	étau, universelle, tranchant diagonal.
Tournevis:	lame plate (jeu de 3), Philips, Robertson.
Marteaux:	panne ronde 32 onces, à panne ronde 16 onces.
Plomb:	(2)
Traçoir	
Rapporteur d'angle	
Compas:	à tracer, à diviser
Equerres:	fausse, combinaison 12"
Ciseau à couper la tôle	
Scie à métaux	

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Ferblantier

EMPLOI NO: 6

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Avril 1978

---

RESUME: Fabriquer et installer ou réparer toutes les pièces de métal en feuilles nécessaires à l'entretien et la construction de l'usine.

I. TACHES ET FONCTIONS:

1. Sur réception de plans ou croquis ou parfois de simples instructions verbales, accomplir les travaux de métal en feuilles de façon esthétique et selon les normes du métier de ferblantier.
2. Doit donc pouvoir lire et interpréter les plans et croquis et faire les calculs nécessaires pour les mettre en oeuvre avec le minimum de perte possible - temps et matériel. Doit planifier en détail la procédure de travail ainsi que les outils et matériaux à employer.
3. Souder la tôle, le cuivre, le bronze, tracer des patrons; faire des agrafes et des montages avec toute sorte de métal en feuille; couper, plier, monter, river etagrafer selon le cas.
4. Faire ses propres soudures (au plomb, à l'étain ou au point) relatives à son travail de ferblanterie. Peut se servir de la torche oxyacétylénique pour couper ou démonter lorsque les soudeurs ne sont ni à l'usine et ni disponibles.
5. Installer des suspensions et ancrages et fabriquer des conduits et raccords métalliques.

.../2

6. Faire l'entretien et/ou l'installation des systèmes de ventilation et des appareils de climatisation, à l'exclusion de ce qui relève de l'instrumentation ou de l'électricité.
7. Faire tout autre travail d'entretien général selon les besoins.
8. Toujours travailler de façon sécuritaire, prendre soin de l'équipement et du matériel mis à sa disposition.
9. Etre familier avec les catalogues de pièces et savoir préparer les descriptions de matériel de façon appropriée.

## II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE:

Clefs:                                    angulaire ajustable 6" - 8" - 10" - 12"  
    tuyaux ajustables 8" - 10"  
    combinés 3/8" - 1"

Jeu de douille rochet 3/8" - 1"  
Ciseaux à tôle: 2 paires assorties 8" - 12"

Pincés:                                    étau, universelle, long bec, tranchant diagonal

Tournevis:                                lame plate (jeu de 3)  
    Philips (jeu de 3)  
    Robertson (jeu de 3)

Compas:                                    à pointe sèche 8", à tracer, extérieur-intérieur 8", hermaphrodite 6".

Traçoir

Marteaux:                                panne ronde 24 onces de ferblantier assorti

Equerre:                                  fausse, charpentier 24", combinaison 12"

Scie à métaux  
Serre joint (jeu de 4)  
Perçoir  
Plomb (2)  
Niveau 9" - 12"

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Mécanicien d'équipement  
hydraulique et mobile

EMPLOI NO: 7

SERVICE: Entretien

SECTION: Véhicules motorisés

DATE: Avril 1978

---

RESUME: Faire toutes les réparations nécessaires, ajustements, vérifications ou installations à tous les camions ou autres équipements hydrauliques ou mobiles en usage à l'usine.

I. TACHES ET FONCTIONS

1. Inspecter, réparer, ajuster tout moteur à combustion interne et les véhicules mûs par moteurs à gazoline ou de toute autre façon, maintenant les tolérances requises sur toutes les pièces de précision.
2. Réparer ou remonter et ajuster les moteurs à combustion interne ou combustion au propane ou diesel, roder et ajuster les soupapes, remplacer les segments d'un piston, les pistons, coussinets, bielles, transmissions, différentiels, embrayages de tous genres de systèmes électriques, etc.
3. Ajuster et faire l'entretien des carburateurs, générateurs, démarreurs, systèmes d'allumage, lumières ainsi que tout autre équipement auxiliaire commun aux moteurs à gasoline.
4. Rebâtir, redresser les cadres ou remplacer des items tels que essieu, se servir de l'équipement vérificateur pour déceler les défauts sur n'importe quelle pièce d'équipement en usage dans l'usine, et mûe par moteur à combustion interne.
5. Faire tous les travaux plus élémentaires tels que changer les pointes, les bougies, l'huile, les filtres, faire les graissages changer les pneus, etc.

.../2

...2/

6. Maintenir un record des inspections, des réparations majeures et des changements d'huile, de pointes, de bougies et des graissages, pratiquant ainsi un entretien préventif afin d'éviter les bris et dommages éventuels.
7. Etre familier avec les catalogues ou manuels de pièces et savoir préparer les descriptions de matériel de façon appropriée. Faire tout autre travail d'entretien général dans l'usine, selon les besoins.
8. Faire l'entretien des pompes et autres équipements hydrauliques ainsi que des compresseurs de l'usine.
9. Travailler toujours de façon sécuritaire, réparer, entretenir et prendre soin de l'équipement mis à sa disposition.

## II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE:

- Clefs:            angulaire ajustable 8" - 10" - 12" - 15"  
                  tuyau ajustable 10" - 14" - 18"  
                  combinées 3/8" - 1 1/4"  
                  combinées 1/2" - 3/8"  
                  douille rochet 3/8" - 1 1/2"  
                  douille rochet longue 3/8" - 1 1/2"
- Tournevis:        lame plate (jeu de 3)  
                  Philips (jeu de 3)  
                  Robertson (jeu de 3)
- Pincés:            étau, universelle, à bec long, à tranchant diagonal, à dénuder,  
                  à terminal.
- Marteaux:        à panne ronde 32 onces, à panne ronde 12 onces, à panne plastic

Scie à métaux  
Niveau ouvrier 12"  
Equerre 12"  
Ciseau à couper la tôle  
Jauges assorties  
Compas intérieur extérieur 6"  
Traçoir  
Alésoir pour métal anti-friction

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Mécanicien de précision

EMPLOI NO: 8

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Avril 1978

---

RESUME: Ajuster et opérer les machines-outils disponibles pour y fabriquer les pièces requises. Prendre des mesures et faire des ajustements de grande précision sur la machinerie et l'équipement de l'usine et faire tout autre travail de mécanique générale.

I. TACHES ET FONCTIONS

1. Reçoit les instructions et les plans ou croquis concernant son ouvrage, interprète ceux-ci et détermine et établit la procédure d'ouvrage.
2. Fait les tracés ou croquis nécessaires.
3. Calcule et détermine les dimensions, cônes, montages, indices ou autres informations se servant des formules d'atelier et des manuels aide-mémoire.
4. Choisit et apprête ses outils selon la dureté, machinabilité ou autres propriétés des pièces ou autres matériaux à être usinés.
5. Se munit de ou fabrique les gabarits, pièces fixes ou attachement requis pour la pièce à être usinée.
6. Fait le montage et opère toutes les sortes de machines outils présentement dans l'usine pour percer, dresser, couper, tourner, aléser, laminier ou former, etc., le fer, l'acier, les alliages, matériaux non ferreux et non-métalliques et pièces à des tolérances précises ainsi que finis spécifiés, ajustant les arrêts, entraînement et vitesse pour de l'usinage efficace.

.../2

.../2

7. Vérifie et mesure les pièces avec calibre, micromètre, gabarit ou autres instruments de précision à mesurer.
8. Accroche et dirige la grue pour déplacer et mettre en position les matériaux ou pièces à être usinés.
9. Peut se servir de la torche oxyacétylénique pour couper ou démonter un morceau lorsque les soudeurs ne sont ni à l'usine ni disponibles.
10. Monte et installe sans surveillance tout nouvel équipement dans tous les secteurs de l'usine, l'enligne, l'ajuste et le nivelle. (Doit donc pouvoir lire des plans, les interpréter et les réaliser de sa propre initiative, mesurer à un haut degré de précision - tolérance allant jusqu'à .001", ajuster avec précision les coussinets contre les frictions et tout autre ajustement connexe ou similaire).
11. Est familier avec les catalogues de pièces et sait préparer les descriptions de matériel de façon appropriée.
12. Maintient un record des réparations majeures et fait des inspections systématiques de l'équipement, pratiquant ainsi un entretien préventif afin d'éviter les bris et dommages éventuels.
13. Fait tout autre travail de mécanique d'entretien selon les besoins ou en relation avec son métier.

## II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE:

Clefs:                   Angulaire ajustable 8" - 10" - 12" - 15" - 18"  
                          tuyau ajustable 10" - 14"  
                          combinées 3/8" - 1 1/4"  
                          douille rochet 3/8" - 1 1/4"

Tournevis:              lame plate (jeu de 3)  
                          Philips       (jeu de 3)  
                          Robertson   (jeu de 3)

Pinces:                 étau  
                          universelle  
                          à bec long  
                          à tranchant diagonal

Marteaux:               à panne ronde 32 onces  
                          à panne ronde 16 onces  
                          à panne plastique

Scies:                   à métaux

.../3

.../3

Traçoir  
Cordeau - plomb à craie  
Plomb (2)

Niveaux:            menuisier 12"  
                     précision 6" - 12"

Ciseau à couper la tôle

Equerres:            fausse  
                     combinaison 12"

Compas:            à pointe sèche  
                     intérieur - extérieur 6" - 8"

Micromètre:        0" à 3"

Jauges:            filetage  
                     écartement (feeler gauge)

1. Lire les schémas pour la pose des fils, spécifications et instructions concernant l'horloge et les opérations à effectuer.
2. Lire attentivement tous les genres de schémas et spécifications pour pouvoir localiser et installer les circuits et l'horloge pour déterminer les points de connexion et les opérations à effectuer.
3. Déterminer le procédé de travail afin d'obtenir une ligne logique d'effort et de respecter un travail soigné.
4. Lire toutes les notes de service et de précaution et les instructions aux circuits afin d'obtenir le meilleur résultat aux opérations.
5. Déterminer les outils et matériaux nécessaires.
6. Lire l'ouvrage relatif aux câbles et aux connexions des principaux câbles, des câbles et des câbles d'opérations et d'appareils de l'horloge.
7. Lire les notes de service et de précaution des câbles et des circuits électriques et des câbles et des câbles d'opérations.

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Electricien - Licence "C" EMPLOI NO: 9  
et préposé à l'instrumentation.

SERVICE: Entretien`

SECTION: Générale

DATE: Avril 1978

RESUME: Installer, inspecter, entretenir, réparer tout ce qui concerne le domaine électrique et d'instrumentation - appareils, dispositifs, circuits, lumière contrôles, etc. dans toute l'usine et ses dépendances et quel que soit le voltage.

I. TACHES ET FONCTIONS:

1. Reçoit les schémas pour la pose des fils, spécifications et instructions concernant l'horaire et les réparations d'urgence, d'installation ou d'ouvrage d'inspection à être fait.
2. Doit analyser tous les genres de dessins et schémas de montage, pour pouvoir localiser et installer les circuits et l'équipement pour déterminer les matériaux ou matériaux de réparation dont il aura besoin pour pouvoir choisir une façon logique de découvrir les troubles et les réparer.
3. Détermine la procédure de travail afin d'obtenir une façon logique d'effectuer et de compléter un travail spécifique.
4. Emploie toutes les mesures de sécurité et d'isolation adéquates au circuit afin d'obtenir le minimum d'interférence aux opérations.
5. Détermine les outils et matériaux nécessaires.
6. Exécute l'ouvrage requis exigeant une grande connaissance des principes électriques, des matériaux et les principes d'opération et d'application de l'équipement.
7. Localise les sources des troubles dans toutes les sortes d'équipements électriques en suivant, vérifiant et inspectant les circuits pour découvrir et corriger les défauts d'opérations.

8. Démonte, assemble, inspecte, répare, ajuste ou remplace les parties défectueuses, des moteurs, des générateurs, des rectificateurs et de toutes sortes d'appareils électriques et d'instrumentation. Rassemble, vérifie et ajuste l'équipement de manière à obtenir une opération adéquate et pleine de sécurité. Remplace les bobines, les résistances, les rhéostats, relais excepté le rebobinage des moteurs.
9. Ajuste les contacts, relais, "bus rigging", rebranche les canalisations de sortie, les tableaux de contrôle et les câbles de distribution.
10. Dans les cas d'urgences, doit débrancher l'équipement défectueux.
11. Installe les conduits et armatures, les commutateurs de contrôle et pièces fixes, file et branche tous les genres d'équipements électriques tels que requis pour les nouvelles installations ou le remplacement des pièces courantes. Fait toutes les épissures et les joints connecteurs. Ajuste l'équipement nouveau ou ancien pour obtenir une opération normale.
12. Analyse tous les genres de dessins ou schémas d'assemblage de circuits, tels que requis pour installer, réparer, ajuster, calibrer, assembler, modifier ou faire le service sur tous les genres d'appareils électroniques incluant les divers équipements pour l'usine et la production, l'équipement de contrôle pour la force motrice ainsi que sa distribution, le mesurage, l'enregistrement, l'équipement pour les différents contrôles et procédés, les appareils indicateurs et les calibres ainsi que les appareils d'instrumentation.
13. Fait des croquis quand il n'y a pas de diagrammes ou plans.
14. Rebâtit et pose des fils ou répare les banques de résistances, tableaux d'interrupteurs.
15. Installe et répare les lignes de transmission d'énergie, transformateurs, l'équipement à haute tension des sous-stations tels que: interrupteur à engrenage, manchon, bride isolante paratonnerre, fil conducteur à la terre.
16. Fait le travail d'établi nécessaire dans la réparation et l'assemblage des pièces requises pour les contrôleurs à relais démarreurs et équipement connexe ou apparenté.
17. Connait bien les mesures de sécurité du métier et les observe en tout temps. Répare et prend soin de l'équipement, outils et matériel mis à sa disposition et voit à laisser ses lieux de travail propre et en ordre en tout temps.

II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE:

Tournevis: lame plate (jeu de 3)  
Philips (jeu de 3)  
Robertson (jeu de 3)  
à douille (nut driver) 3/16" - 1/2"  
"grapin" (screw holding),  
miniature de poche

Marteau à panne ronde (12 onces)

Clefs angulaire ajustables 8"  
Clefs angulaires ajustables 12", tuyaux 12", pour tarrauds  
(tap wrench), (jeu de 3)

Douille type à rochet 3/8" - 1 1/4"  
Clefs plates ouvertes 1/8" - 1/2"  
Pincés bec long, étau, universelle (lineman), tranchant  
diagonal, cosses, dénuder, ajustable (channel lock)

Compas: pointe sèche  
Niveau: 9"

Cordeau/plomb à craie  
Equerre: combinée 12"  
Couteau, scie à métaux  
Coffre, sac à outils

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Electricien - Licence "A2" EMPLOI NO: 9-A  
et préposé à l'instrumentation.

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Avril 1978

---

RESUME: Installer, inspecter, entretenir, réparer tout ce qui concerne le domaine électrique - appareils, dispositifs circuits, lumière contrôles, etc. - dans toute l'usine et ses dépendances et quel que soit le voltage.

I. TACHES ET FONCTIONS

1. Reçoit les schémas pour la pose des fils, spécifications et d'instructions concernant l'horaire et les réparations d'urgence, d'installation ou d'ouvrage d'inspection à être fait.
2. Doit analyser tous les genres de dessins et schémas de montage, pour pouvoir localiser et installer les circuits et l'équipement pour déterminer les matériaux de réparages qu'il aura besoin pour pouvoir choisir une façon logique de découvrir les troubles et les réparer.
3. Détermine la procédure de travail afin d'obtenir une façon logique d'effectuer et de compléter un travail spécifique et coordonne s'il y a lieu, le travail d'une équipe d'électriciens sous la surveillance du chef de service.
4. Emploie toutes les mesures de sécurité et d'isolation adéquates au circuit afin d'obtenir le minimum d'interférence aux opérations
5. Détermine les outils et matériaux nécessaires.
6. Exécute l'ouvrage requis exigeant une grande connaissance des principes électriques, des matériaux et les principes d'opération et d'application de l'équipement.

.../2

.../2

7. Localise les sources des troubles dans toutes les sortes d'équipement électriques en suivant, vérifiant et inspectant les circuits pour découvrir et corriger les défauts d'opération.
8. Faire tout autre travail d'entretien général connexe à l'électrique.
9. Etre familier avec les catalogues de pièces et savoir préparer les réquisitions de façon appropriée.

## II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE:

Tournevis:            lame plate (jeu de 3)  
                         Philips     (jeu de 3)  
                         Robertson (jeu de 3)  
                         à douille (nut driver) 3/16" - 1/2"  
                         "grappin" (scrw holding)

Marteau à panne ronde (12 onces)

Clefs angulaires ajustables 8"  
Clefs angulaires ajustables 12", tuyaux 12", pour  
tarrauds (tap wrench), (jeu de 3)

Douille type à rochet 3/8" - 1 1/4"  
Clefs plates ouvertes 1/8" - 1 1/2"  
Pincés bec long, étau, universelle (lineman), tranchant  
diagonal, cosses, dénuder, ajustable (channel lock)

Compas:                pointe sèche

Niveau:                9"

Cordeau/plomb à craie  
Equerre: combinée 12"  
Couteau, scie à métaux  
Coffre, sac à outils



## TACHES ET FONCTIONS

1. Se servir des dessins, spécifications des manufacturiers, dessins d'instrumentation, diagrammes et instructions requis à l'accomplissement de ses fonctions de base, dans l'atelier ou dans l'usine.
2. Coordonner, s'il y a lieu, le travail d'autres techniciens en instrumentation sous la surveillance du contremaître.
3. Déterminer la procédure de travail afin d'obtenir une façon logique d'effectuer et de compléter un travail spécifique.
4. Déterminer les outils et matériaux nécessaires.
5. Faire des croquis lorsqu'il n'y a pas de diagrammes ou plans.
6. Faire tout autre travail d'entretien général en relation avec son métier.
7. Etre familier avec les catalogues de pièces et savoir préparer les descriptions de matériel de façon appropriée.
8. Normalement, le travail d'instrumentiste primera sur le travail électrique.

NOTE: Etant donné que nous avons un travail pour 50% du temps approximativement pour une personne en instrumentation, il faudra que le candidat obtienne sa licence "C" en électricité pour qu'il puisse exécuter les mêmes tâches qu'un électricien - licence "C" pour l'autre portion de son temps.

## II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE

Tournevis:            lame plate (jeu de 3)  
                         Philips     (jeu de 3)  
                         Robertson (jeu de 3)  
                         "Grappin" (screw holding)

Pincés:                universelle  
                         étau  
                         bec long  
                         dénuder  
                         couteau-diagonale

Clefs:                 angulaire ajustable 100 mm (4")  
                         angulaire ajustable 150 mm (6")  
                         angulaire ajustable 200 mm (8")  
                         à tuyau (2)            200 mm (8")  
                         combinées             9-24 mm (3/8"-1")

Marteau à panne ronde 350 gr (12 onces)

Règle 150 mm (6")

Ruban de mesure 3 m (10')

Niveau 225 mm (9")

Pointeau à centrer

Equerre combinée 300 mm (12")

DIVISION: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Menuisier-peintre

EMPLOI NO: 11

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Mars 1985

---

RESUME: Accomplir tous les genres de travaux de menuiserie dans l'entretien et la construction des immeubles, du bureau et de l'usine ainsi que de l'équipement.

I. TACHES ET FONCTIONS

1. Recevoir les instructions et les dessins concernant le travail à être accompli soit dans l'usine ou sur le chantier.
2. Comprendre les plans et les dessins, faire les croquis nécessaires montrant les détails de la construction, soit pour fabriquer une pièce ou la remodeler.
3. Déterminer les procédures de travail et coordonner s'il y a lieu le travail d'autres menuisiers sous la surveillance du contremaître.
4. Choisir les matériaux et les outils les plus appropriés au travail à être accompli.
5. Ajuster et opérer les outils à bois pour couper, finir ou remodeler les matériaux nécessaires à l'ouvrage à être accompli.
6. Se servir d'une variété d'outils à main pour former, fabriquer, finir, ériger, démanteler, réparer et refaire la finition aux structures à l'usine et au bureau.
7. Accomplir une grande variété de travaux de menuiserie tel que finitions de l'intérieur, réparation et construction de l'ameublement de bureau les cabinets d'emmagasiner, portes, cloisons, fenêtres, bâtisses, réservoirs, bancs, échafauds de bois.

8. Construire les formes pour les fondations de ciment et y installer l'acier de renforcement et les boulons d'attache.
9. Localiser et installer les pièces préfabriquées.
10. Démanteler, ériger et réparer les différents genres de toit.
11. Faire la peinture à l'intérieur et à l'extérieur incluant la finition et la décoration.
12. Accomplir tout autre travail d'entretien général à l'usine.

## II. OUTILS FOURNIS PAR LE TITULAIRE

Marteaux: à panne fendue

Scies: détreayées, dents passe-partout

Rabot 200 mm (8")

Pinces: à voyer  
universelles  
étau  
à tranchant diagonal

Trusquin

Vilebrequin

Niveau d'ouvrier 600 mm (24")

Equerres: fausse  
charpentier 600 mm (24")  
combinaison 300 mm (12")

Ciseaux à bois (jeu de 6 mm - 24 mm) 1/4" - 1"

Cordeau - plomb à craie

Plomb (2)

Chasse clous

Tournevis: lame plate (jeu de 3)  
Philips (jeu de 3)  
Robertson (jeu de 3)

Clefs: angulaires ajustables 200 mm - 250 mm - 300 mm (8" - 10" - 12")

Ruban à mesurer 3 mm (10')

Hachette d'ouvrier

Scie à métaux

Compas à tracer

Ciseaux à couper la tôle

DESCRIPTION DE TÂCHE

À l'issue de la séance, recevoir et procéder à l'entretien des  
des outils reçus par le département d'entretien et de les  
de d'entretien pour des réparations lorsque nécessaire au  
type de la pièce.

TÂCHES ET FONCTIONS

1. Maintenir à jour l'inventaire des pièces et des outils ainsi que le logi-  
sation incluant les moteurs électriques.
2. Préparer les documents et faire approuver par le responsable ainsi que les  
accréditer au département des achats.
3. Examiner les pièces qui nécessitent des réparations à l'extérieur de l'usine  
et remplir les rapports nécessaires.
4. Tenir un dossier sur les pièces et les outils en inventaire.
5. Recevoir, décharger, vérifier, le matériel reçu, vérifier contre  
les commandes et remplir les parties de réception de matériel dans le département  
de comptabilité.
6. L'occuper dans d'autres tâches au besoin.
7. Procéder au nettoyage et au rangement de son poste de travail.
8. Faire des rapports pour l'entretien des équipements et les matériaux et  
collaborer avec le département des achats.
9. Collaborer avec le gestionnaire de l'entretien pour l'entretien des équipements.

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

### DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Magasinier

EMPLOI NO: 12

SERVICE: Entretien

SECTION: Générale

DATE: Octobre 1981

---

RESUME: S'occuper de commander, recevoir et contrôler l'inventaire des pièces et des outils requis par le département d'entretien et se joindre à l'équipe d'entretien pour des réparations lorsque nécessaire suivant le principe de la polyvalence.

#### I. TACHES ET FONCTIONS

1. Maintenir à jour l'inventaire des pièces et des outils ainsi que la localisation incluant les moteurs électriques.
2. Préparer les commandes et faire approuver par le surintendant avant de les acheminer au département des achats.
3. Expédier les pièces qui nécessitent des réparations à l'extérieur de l'usine et remplir les papiers nécessaires.
4. Tenir un kardex sur les pièces et les outils en inventaire.
5. Recevoir, décharger (ou faire décharger) le matériel reçu, vérifier contre commande et remplir les papiers de réception de matériel pour le département de comptabilité.
6. S'occuper de la distribution des pièces aux employés.
7. S'occuper de l'ordre et de la propreté de son lieu de travail.
8. Faire des recherches pour trouver des fournisseurs lorsque nécessaire en collaboration avec le département des achats.
9. Collaborer avec le magasin du Papier Journal lorsque nécessaire.

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DONNACONA

### DESCRIPTION DE TACHE

TITRE DE L'EMPLOI: Technicien de projet

EMPLOI NO: 13

SERVICE: Ingénierie

DATE: Juillet 1985

---

RESUME: L'objectif principal de ce poste est d'assister l'ingénieur d'usine pour obtenir le maximum d'efficacité de la main d'oeuvre et des installations en place et réduire les coûts d'opération en introduisant de nouveaux équipements, procédés ou matériels.

#### I. TACHES ET FONCTIONS

1. Réaliser les projets d'entretien et de capital de l'usine qui lui sont demandés avec l'aide du surintendant d'entretien et sous la supervision de l'ingénieur de l'usine.
2. Exécuter les dessins et les croquis nécessaires pour le département d'entretien, pour les demandes de soumission et pour les dossiers.
3. Demander des soumissions, commander le matériel en relation avec les projets en cours et pour le remplacement des pièces mécaniques importantes pour le bon fonctionnement de l'usine.
4. Voir à ce que le travail et les projets cédulés soient réalisés à temps et de manière satisfaisante pour tous.
5. Prendre des mesures de précision sur différentes machines dans l'usine dans le but d'améliorer ou de modifier ces machines.
6. Classer et tenir à jour les dessins et les dossiers d'ingénierie de l'usine.
7. Rencontrer les représentants des différents distributeurs de pièces mécaniques et lire des revues techniques dans le but de trouver tous renseignements ou matériel susceptible d'améliorer le rendement ou de diminuer le coût d'entretien de l'équipement dans l'usine.
8. Organiser, planifier et diriger les travaux des entrepreneurs extérieurs attendant sur différents projets d'entretien de capital qui lui sont commandés.

ANNEXE D

CLARIFICATION: DESCRIPTION DE TACHE: MECANICIEN PRECISION

1. Tout travail à effectuer sur machines outils actuelles ou futures (broche, tour,...) revient au mécanicien de précision.
2. Tout travail requérant une précision au 0.001" po. telle qu'alignement de pompe, tramage de raffineur et installation de nouvelle machinerie demandant une précision au 0.001 de pouce.
3. Il est bien entendu qu'il s'agit là d'une priorité et non d'une exclusivité pour la bonne marche de l'usine et le bien être des employés concernés.

Particulièrement en cas d'urgence, le contremaître jugera de l'employé le plus à même d'effectuer la réparation rapidement et avec le minimum de perturbations si les mécaniciens de précision sont déjà occupés.

Le tout conformément aux descriptions de tâches indiquées dans le guide des hommes de métiers.

Jacques Guignon

André Lape

Suzanne Bédard

Maria Jolin

LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR  
USINE DE DONNACONA  
- ET -  
LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA  
PLANCHE ISOLANTE DE DONNACONA

La Compagnie paiera aux hommes de métier qui doivent passer des examens, selon l'article 13 de ce guide, les frais de transport (selon le tarif de la Compagnie), et le salaire à son taux normal, aux taux simple qu'il perd alors qu'il passe ledit examen et qu'il le réussit.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA  
PLANCHE ISOLANTE DE DONNACONA

*Manifolant*  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
DOMTAR - USINE DE DONNACONA

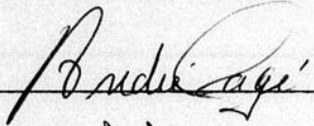
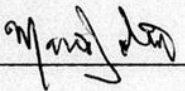
*Jacques Liguon*  
*Suzanne Bedard*  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR  
USINE DE DONNACONA  
- ET -  
LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA  
PLANCHE ISOLANTE DE DONNACONA

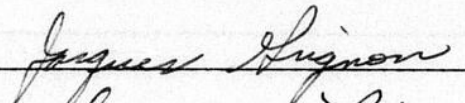
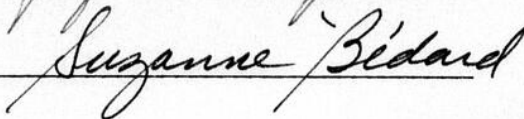
Outils de calibre métrique

Advenant qu'un employé classifié "Homme de métier" soit obligé, comme condition d'emploi, d'acheter ses propres outils de calibre métrique, pour remplacer ses outils actuels, la Compagnie paiera 25% du coût de remplacement. La Compagnie lui fournira aussi l'aide nécessaire pour qu'il puisse remplir les formules du gouvernement qui lui permettront de bénéficier du subside de l'état à raison de 50% du coût résiduel.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA  
PLANCHE ISOLANTE DE DONNACONA

  
\_\_\_\_\_  
  
\_\_\_\_\_

MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
DOMTAR - USINE DE DONNACONA

  
\_\_\_\_\_  
  
\_\_\_\_\_

LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR  
USINE DE DONNACONA  
- ET -  
LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA  
PLANCHE ISOLANTE DE DONNACONA

SUJET: Participation monétaire de la compagnie à des cours de formation

La compagnie doit approuver au préalable tout cours pour lequel une aide financière est demandée. Le cours doit nécessairement être en relation avec le travail de l'employé.

Sur présentation d'une preuve qu'il a terminé son cours avec succès, la compagnie remboursera à l'employé 75% des frais du cours.

*Jacques Dugon*  
*Suzanne Bédard*

*André Gagné*  
*Mario Jolani*

LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR  
USINE DE DONNACONA  
- ET -  
LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA  
PLANCHE ISOLANTE DE DONNACONA

OBJET: Exigences du poste d'apprenti lors d'un affichage

Les exigences normales du poste d'apprenti lors d'un affichage sont telles que spécifiées à l'article 5.07 de la convention de travail et de l'article 7 du Guide des hommes de métier.

Cependant, les employés d'usine embauchés avant la date de signature du présent guide de classification des hommes de métier et ne possédant pas les pré-requis du poste d'apprenti devront, comme pré-requis, réussir un test d'aptitudes mécaniques (genre test Bennett) et démontrer qu'ils possèdent une équivalence, cette équivalence étant la somme des connaissances techniques nécessaires à l'accomplissement d'une tâche, acquise par des cours du soir, cours par correspondance, etc., ou par une expérience de travail pertinente à la tâche.

Cette équivalence équivaldra à un professionnel court.

*Jacques Lignon*

*Suzanne Bédard*

*André Lapi*

*Yves Lapi*

LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR  
USINE DE DONNACONA  
- ET -  
LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA  
PLANCHE ISOLANTE DE DONNACONA

Cette lettre d'entente se veut une exception à l'article quatre (4) du guide des hommes de métier traitant de la polyvalence.

Le mécanicien d'équipement hydraulique et mobile pourra travailler comme mécanicien d'entretien uniquement aux arrêts cédulés et sur les appels spéciaux.

Les mêmes conditions s'appliquent à son ou ses remplaçants.

Pour le Syndicat

*Rudolphe Lapi*

*Maurice Lapi*

Pour la Compagnie

*Jacques Lignon*

*Suzanne Bédard*

EN FOI DE QUOI, les parties aux présentes, par leurs représentants dûment autorisés,  
ont signé à Donnacona ce 29ème jour du mois de juillet 1987

DOMTAP INC. / MATERIAUX DE  
CONSTRUCTION DOMTAR DONNACONA

LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA PLANCHE  
ISOLANTE DE DONNACONA ET LA FEDERATION  
DES TRAVAILLEURS DU PAPIER ET DE LA  
FORET

Jacques Guzman

Suzanne Sédard

André Gagné

Yves Gagné